Appliquer le droit du travail

# Contrats de professionnalisation et d'apprentissage

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | DT-8910189 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 990 € ht



*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

Intégrer les dispositifs d'alternance et identifier les obligations de l'entreprise en matière d'alternance
Adapter sa politique de recrutement des alternants
Maîtriser les solutions de financement de l'alternance au regard des dernières évolutions législatives

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
La classe virtuelle est un procédé pédagogique innovant permettant une réelle interaction entre le formateur et les participants. A distance, ils interagissent en toute fluidité et évoluent sur une plateforme modulable.
Cette formation, proposée intégralement à distance requiert quelques modalités techniques : avoir une sortie audio sur son ordinateur et avoir une webcam.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## Prérequis

Disposer de connaissances et/ou d'une pratique professionnelle régulière en droit de la formation professionnelle

## Public concerné

Directeurs et responsables des ressources humaines et formation

Juristes en droit social

Collaborateurs des services RH et Formation

## Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

## Savoir dans quel cas recourir aux contrats en alternance

**Maîtriser le nouveau cadre juridique des deux dispositifs**

- Le contrat de professionnalisation : conditions d'ouverture, formalisme, obligations de l'employeur et nouvelles règles de rupture
- Le contrat d'apprentissage : conditions d'ouverture, formalisme, obligations de l'employeur et les nouvelles règles de rupture

**Choisir le contrat adéquat**

Étude de cas : analyse comparée des avantages, des inconvénients et des coûts pour l'entreprise

## Optimiser le recours aux contrats de professionnalisation

**Identifier les mesures en faveur du développement des contrats de professionnalisation**

- Le contrat de professionnalisation "Nouvelle chance"
- La mesure expérimentale visant à favoriser le recours au contrat de professionnalisation
- La mobilité internationale du salarié en contrat de professionnalisation

**Connaître les modalités de financement des contrats de professionnalisation**

- Les règles de prise en charge
- Les nouvelles modalités de financement du coût de la formation en contrat de professionnalisation

Exercice d'application : formalisation d'un contrat de professionnalisation

## Mettre en place des contrats d'apprentissage

**Intégrer les mesures en faveur du développement de l'apprentissage**

- La possibilité de recruter un apprenti en CDI
- La mobilité du salarié en contrat d'apprentissage
- La valorisation de la fonction tutorale
- L'assouplissement de l'activité des CFA
- La possibilité pour un CFA de proposer des enseignements à distance

**Maîtriser les modalités de financement des contrats d'apprentissage**

- La nouvelle aide au recrutement des apprentis en faveur des entreprises de moins de 250 salariés

**La restructuration du financement de l'apprentissage**

- Le financement confié aux opérateurs de compétences (OPCO)
- Le financement selon un coût au contrat préalablement déterminé par la branche
- Le maintien de la contribution supplémentaire à l'apprentissage

Exercice d'application : formalisation d'un contrat d'apprentissage

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.